

L'ABSOLUTION GÉNÉRALE ACCORDÉE AUX TERTIAIRES.—Nous lisons dans l'*Année dominicaine*, les renseignements suivants sur l'*Absolution générale* ou indulgence plénière accordée plusieurs fois par an aux Tertiaires des ordres religieux.

“ Il ne faut pas confondre l'*Absolution générale* avec l'*Absolution sacramentelle*, qui remet le péché et la peine due au péché. L'*Absolution générale* suppose l'état de grâce. C'est la rémission de toute transgression de la règle, de toute pénitence de règles oubliées ou régligées, et aussi de toute excommunication ou autre censure que l'on aurait encourue sans le savoir, ou dont on aurait perdu le souvenir. Cette *Absolution générale* est accompagnée d'une *Indulgence plénière* qui remet toute la peine temporelle qui resterait à payer après le péché pardonné ; et c'est dans ce sens seulement qu'on a pu dire de l'*Absolution générale*, “ qu'elle restitue l'innocence baptismale, ” ce qui est le propre de toute indulgence plénière.

“ Tout confesseur est autorisé à donner l'*Absolution générale*. La confession n'est pas nécessaire, pourvu que l'on soit en état de grâce, et qu'il n'y ait pas plus de huit jours (ou quinze jours en vertu d'un indult) qu'on ne se soit confessé.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, ont été nommés :  
3 septembre 1886.

M. J. E. Bruyère, vicaire à Saint Henri de Mascouche.  
7 septembre 1886.

M. A. Dugast, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.  
11 septembre 1886.

M. J. Salm n, curé à Notre-Dame du Bon-Conseil à Montréal ;  
M. F. A. McCarthy, curé à Saint Gabriel à Montréal ; M. J. U.  
Leclerc, curé de Saint-Joseph, à Montréal, nommé desservant de  
Saint-Antoine, à Montréal.

M. P. Proulx, vicaire à Notre-Dame de Grâce ; M. J. M. St-Denis,  
vicaire à Chertsey ; M. F. Pariseau, vicaire à Saint-Louis de Gon-  
zague ; M. C. E. Cadot, vicaire à Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus ;  
M. G. Charette, vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan ; M. C. Pay-  
rard, vicaire à Saint-Cuthbert ; M. A. Lacasse, vicaire à Lachenaie ;  
M. A. St-Jean, vicaire à Saint-Jean l'Evangeliste.

---

Avec permission de Mgr l'archevêque, MM. P. Godin, Chatillon,  
et A. Brisebois vont exercer le ministère dans le diocèse d'Ottawa.

---

Ordinations au collège de l'Assomption par Mgr l'archevêque  
de Montréal, en date du 14 septembre 1886 :

Tonsure.— MM. P. Désiel, J. U. Geoffrion, P. McGinnis, Montréal.